

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

9 novembre 2021

Date d'affichage :

19 novembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 15 novembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET (à partir de la question n° 12), Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 19), MM. CHASSAING (à partir de la question n° 9), DE ROCQUIGNY (jusqu'à la question n° 32), DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 21), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL (à partir de la question n° 13), M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 11

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 18

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
absent jusqu'à la question n° 8

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal
absent à partir de la question n° 33

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
absente à partir de la question n° 22

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint
absente jusqu'à la question n° 12

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Charles BRAULT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2021**

QUESTION N° 18

OBJET : Logement 81 rue de l'Ambène : autorisation d'occupation à Monsieur et Madame GUINEL

RAPPORTEUR : Anne VEYLAND

Question étudiée par la Commission n°2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 3 novembre 2021 et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 5 novembre 2021.

La Commune de Riom est devenue, le 20 octobre 2021, propriétaire de la parcelle cadastrée BC n°162 située au 81 rue de l'Ambène.

Cette parcelle contient d'anciens hangars et bureaux industriels, ainsi qu'un logement de gardien laissé vacant. Cet appartement de type F4, comprend une surface de 70 m², avec accès indépendant des autres bâtiments.

Monsieur et Madame GUINEL, gérants d'un commerce itinérant sur Riom, ont saisi la Commune car ils recherchent un logement proche de leur activité professionnelle.

Il est donc proposé de louer à Monsieur et Madame GUINEL pour une période de 6 mois l'appartement situé au 81 rue de l'Ambène selon les modalités définies par la convention précaire jointe en annexe à la présente délibération. Le loyer mensuel sera de 200 € charges comprises.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la location à titre précaire d'un logement de type F4 au 81 rue de l'Ambène à Monsieur et Madame GUINEL, dans les conditions fixées par la convention d'occupation précaire jointe en annexe à la présente délibération,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 novembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL